



PRÉFET DÉLÉGUÉ DE SAINT-BARTHÉLEMY ET DE SAINT-MARTIN

Saint-Martin, le 19 septembre 2012

CABINET

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Gouvernement par l'intermédiaire du Ministre des Outre-mer, M. Victorin LUREL, vient d'apporter un soutien financier important et sans précédent à la collectivité de Saint-Martin, en lui octroyant une avance remboursable sur une période de 6 années.

Ce prêt de 18 millions d'euros s'inscrit dans le cadre du projet de protocole d'accompagnement financier.

Cette aide exceptionnelle doit permettre à la collectivité de rétablir ses finances et lui donner les moyens de prendre rapidement les décisions nécessaires pour assumer pleinement ses compétences et jouer tout son rôle dans les meilleures conditions possibles.

Le Gouvernement confirme par ce geste, sa volonté d'aider Saint-Martin, comme le préfet, Représentant de l'Etat, Amaury de SAINT-QUENTIN, l'avait annoncé le 11 juillet dernier lors de sa visite. Le préfet délégué Philippe CHOPIN et les services de la Direction Régionale des Finances Publiques seront chargés de la mise en œuvre de ce plan en lien étroit avec le président RICHARDSON.